



Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie – URCOFOR

Rapport d'activité 2019





Chers collègues,

Comme vous allez pouvoir le constater à travers ce document synthétique, les actions de notre association sont en 2019 encore, très variées et transversales.

Je pense que nous pouvons être satisfaits du dynamisme de notre association qui illustre bien son intérêt pour de nombreux élus normands. L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie a su trouver et asseoir, en 3 années d'existence, sa place comme interlocuteur privilégié des élus sur les questions forêt/bois, à l'interface avec les acteurs de la filière régionale.

Souhaitons que nous restions tous mobilisés et plus nombreux encore à nous investir pour déployer de nouvelles actions ambitieuses en faveur de la valorisation des forêts et du bois sur nos territoires normands.

Jacques CHARRON,
Président de l'URCOFOR Normandie
Maire de Vatteville-la-Rue (76)

SOMMAIRE

NOS VALEURS ET MISSIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

TÉMOIGNAGES DES ÉLUS MEMBRES

LES CHIFFRES CLÉS

LES FICHES PROJETS

Nos valeurs et missions

Créée en 2017 à l'initiative d'élus des cinq départements normands, notre association de type loi 1901, regroupe **des collectivités normandes propriétaires ou non de forêts dans une structure d'échanges et de partage d'expériences proposant des services d'animation et d'accompagnement multiples.**

Notre philosophie : valoriser les territoires forestiers et placer la forêt et le bois au cœur du développement local.



Nos valeurs

- Considérer la forêt et ses ressources comme un véritable atout de nos territoires
- Garantir la gestion durable des forêts et leur caractère multifonctionnel
- Contribuer à la transition énergétique des territoires
- Faire de la filière forêt bois un atout de développement local
- Promouvoir l'usage du bois local en circuits-courts et de proximité

Nos missions

- **Représenter et défendre les intérêts des collectivités forestières**
Une force pour faire valoir vos préoccupations d'élus locaux, garants de l'intérêt général
- **Accompagner les collectivités dans la conduite de leurs projets**
Une expertise technique connue et reconnue
- **Informier et former les élus sur les thématiques forestières**
Un conseil éclairé : voirie et transport du bois, biodiversité, loisirs en forêt, bois énergie et chaufferies collectives, construction bois...



Le conseil d'administration



CHARRON Jacques
Président
Maire de Vatteville la Rue (76)



MOREAU Cyrille
Secrétaire,
Vice-président de la Métropole Rouen
Normandie (76)



NOS Guillemette
Vice-Présidente
Maire du Mesnil-Jourdin (27)



BRIERE Alain
Maire délégué de Gouffern en Auge
(61)



DESGRIPPES Gérard
Vice-Président
Maire de Champsecret (61)



COLLEONY Jean-Marie
Adjoint au maire de La Londe (76)



NOURRY Jean-Pierre
Vice-Président
Maire délégué de Noues de Sienne
(14)



DUFOUR René
Maire des Damps (27)



LEVILLAIN Gérard
Trésorier
Adjoint au maire de Canteleu (76)



LEMOINE Gérard
Maire de Saint Nicolas des Bois (61)



SUZANNE Guy
Maire délégué de Belforêt en Perche
(61)



WURCKER Guy
Adjoint au Maire de Canteleu

L'équipe



FERRIER Laure
Directrice
laure.ferrier@communesforestieres.org
Portable : 06 17 96 38 80



MARQUIER Fanny
Chargée de mission
fanny.marquier@communesforestieres.org
Portable : 06 62 30 36 78

2019 en images



Sorties théâtralisée en forêt publique et privée



Jeux de rôles : gestion forestière face au changement climatique sur les territoires partenaires



Visite d'une chaufferie bois de la commune de Aube (61)



Visite de l'école en bois de Freneuse (76)



Session de formation des élus



Assemblée Générale



Les chiffres clés

LA FORÊT NORMANDE



14 % du territoire

470 000 hectares

85 % de feuillus

75 % de forêts privées

25 % de forêts publiques

L'URCOFOR NORMANDIE EN 2019

154 élus formés

22 collectivités membres qui recouvrent
60 % de la forêt normande

Des collectivités aux profils multiples



Témoignages des élus membres



Gérard DESGRIPPES,
Maire de Champsecret
(61)

INSTALLER UNE CHAUFFERIE BOIS DANS MA COLLECTIVITÉ

« En 2010, la précédente municipalité avait fait le choix d'installer une chaudière "automatique" au bois déchiqueté pour chauffer 5 bâtiments communaux, le satellite santé de l'intercommunalité et un particulier, via un réseau de chaleur. Si ce **mode de chauffage est tout à fait vertueux car il permet de substituer des énergies fossiles, émettrices de gaz à effet de serre et de valoriser la ressource locale en circuit de proximité**, il est primordial de porter une attention particulière à la qualité du combustible bois. En effet, après de mauvaises expériences à cause de copeaux comportant beaucoup de poussières, de corps étrangers, de pierres qui entraînaient des pannes à répétitions et de lourdes réparations de la chaufferie, nous avons opté il y a maintenant 2 ans pour un approvisionnement issu des forêts locales et des scieries du territoire (scieries Raison et Corbière). Depuis, **la chaufferie bois fonctionne parfaitement et nous permet un gain d'énergie et des économies substantielles !** »

TRAVAILLER AVEC LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS DE MA COMMUNE

« Si certaines parcelles de forêt privée ne sont pas gérées et parfois laissées à l'abandon, c'est souvent en raison d'un très grand morcellement foncier qui freine les propriétaires à s'investir dans une gestion forestière durable. Pour y remédier, nous avons initié sur la commune du Mesnil-Jourdain et de Quatremare des réunions communes avec les propriétaires forestiers pour, d'une part, leur faire prendre conscience de la richesse de leur forêt, mais aussi, les inciter, grâce à d'éventuels regroupements de chantiers, de la mutualisation ou encore des échanges fonciers, à s'intéresser davantage à la gestion de leurs propriétés forestières. A terme, nous souhaitons réfléchir à une gestion partagée de l'ensemble du massif forestier permettant de mettre en cohérence, tout en respectant la propriété de chacun, toute la forêt, qu'elle soit publique ou privée. »



Guillemette NOS,
Maire du
Mesnil-Jourdain (27)

GÉRER DURABLEMENT LA FORÊT COMMUNALE

« D'une superficie de plus de 425 ha, **notre forêt communale est multifonctionnelle**, c'est-à-dire qu'elle joue de multiples rôles auxquels nous, élus, sommes particulièrement attachés : composante du paysage, elle accueille nos administrés et plus largement les gens qui aiment se balader en forêt en parfaite harmonie avec les chasseurs qui nous louent la chasse; elle offre un espace de vie et de préservation pour la biodiversité; elle séquestre le carbone de l'atmosphère et le stocke durablement dans le bois qu'elle produit, etc... Sa gestion durable définie par le Conseil municipal et mise en œuvre par l'Office national des forêts grâce à un document de programmation sur 20 ans, l'aménagement forestier, permet de maintenir cet équilibre entre les différentes fonctions de la forêt, tout en assurant un approvisionnement des scieries et entreprises de la filière bois régionale. **Notre forêt participe ainsi à la création de valeur ajoutée sur notre territoire et contribue au maintien des emplois locaux.** »



Alain BRIERE,
Maire délégué de
Gouffern en Auge (61)



ÉLU LOCAL, COMMENT PUIS-JE AGIR CONCRÈTEMENT SUR LES ENJEUX FORESTIERS ?

M'IMPLIQUER DANS LA GESTION DE LA FORÊT DOMANIALE SUR MON TERRITOIRE

« La forêt domaniale de Saint-Sever-Calvados couvre une partie importante de notre commune nouvelle et constitue un cadre de vie incontestable pour nos administrés. Cette forêt dont la faune et la flore sont très diversifiées participe également au développement de notre territoire grâce aux activités touristiques et récréatives. Il ne faut pas oublier non plus que cet espace forestier représente un enjeu économique non négligeable pour nos espaces ruraux et nos collectivités. Si des échanges informels avec le personnel local de l'Office National de Forêts se font régulièrement, la mise en place d'un comité de massif présidé par un élu local permet d'être davantage impliqués dans la gestion de cette forêt et de partager les orientations sylvicoles pour non seulement aider la forêt à s'adapter au changement climatique, mais aussi séquestrer davantage de carbone. »



Jean-Pierre NOURRY,
Maire délégué de
Noues de Sienne (14)



Gérard LEVILLAIN,
Adjoint au Maire de
Canteleu (76)

CONSTRUIRE UN BÂTIMENT PUBLIC EN BOIS LOCAL

« En tant que maîtres d'ouvrage public, nous avons une formidable opportunité d'agir concrètement pour atténuer les effets du dérèglement climatique en valorisant les ressources naturelles renouvelables. Lorsque nous avons eu le projet de construction d'une nouvelle école sur Canteleu, l'équipe municipale a opté pour le choix du bois pas seulement pour ses qualités architecturales (d'ailleurs, il sera invisible à l'extérieur du bâtiment) mais aussi et surtout pour ses nombreux avantages environnementaux (stockage sur le long terme du carbone) et organisationnels (rapidité et propreté de chantier, préfabrication...). Ensuite, en travaillant avec l'architecte retenu pour le projet, nous pouvons réfléchir à des systèmes constructifs et des essences de bois que les entreprises régionales sont en capacité de proposer et donc de répondre aux besoins identifiés dans le marché public. »

FAVORISER LA CONCERTATION ET L'ÉCHANGE

« Parce que nous avons à cœur d'assumer nos responsabilités d'élus dans un objectif d'intérêt général, nous sommes légitimement les mieux placés pour faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes de la forêt. Ainsi, grâce à l'organisation de réunions publiques, de visites des forêts du territoire en présence des propriétaires, gestionnaires, administrés, associations environnementales, écoles... nous pouvons initier un dialogue entre tous les usagers de la forêt pour mieux comprendre les réalités forestières, les attentes mais également les questionnements et les craintes des uns et des autres. Les thématiques abordées sont variées : choix de sylviculture, routes forestières, chasse, risques d'incendies, biodiversité... En incitant à l'expression de chacun, on prend conscience que les idées préconçues sont souvent liées au manque d'écoute et de compréhension réciproques. »



Jacques CHARRON,
Maire de Vatteville la
Rue (76),
Président de l'URCOFOR
Normandie

ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL DES TERRITOIRES FORESTIERS ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS COLLECTIVES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Poursuite des actions autour du thème « Quel avenir pour nos forêts normandes face aux changements climatiques? »

Actions collectives :

- Organisation d'un programme de sorties terrain
- Organisation de groupes de travail à des échelles territoriales pour poursuivre les échanges initiés lors du colloque de Canteleu (2018)
- Faire vivre un groupe normand regroupant des personnes qualifiées, décideurs, associations, gestionnaires forestiers... pour échanger au niveau régional sur la thématique « forêt et changement climatique », en s'appuyant sur les remontées des réunions territorialisées.

POINTS DE REPÈRES

Dossier

Eurofornorm

Calendrier

2018-2020

Financeurs

FEADER

Région Normandie



RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ✓ 1 réunion régionale par trimestre et des sessions de jeux de rôle de simulation de gestion forestière sur chacun des territoires partenaires
- ✓ 8 sorties théâtralisées (2 scénarii différents) en forêt privée et publique
- ✓ Une dynamique de groupe confirmée avec une concertation à l'échelle régionale entre territoires
- ✓ Améliorer la prise de conscience des décideurs publics et de la société pour les inciter à anticiper les changements à venir et les impliquer dans leurs choix politiques et civiles au regard des enjeux de demain.



IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT D'UN RÉSEAU D'ÉLUS RÉFÉRENTS « FORÊT-BOIS »

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Initiée en 2018, la construction d'un réseau régional d'élus référents forêt-bois" est une des actions du Contrat d'Objectifs Forêt-bois 2018-2020 soutenue par la Région Normandie.

Parce que les questions forestières ne sont pas toujours familières aux élus, il est proposé aux communes et à leurs groupements de désigner un élu référent forêt-bois, qui sera l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions forestières sur sa collectivité.

Bénéficiant de conseils et d'informations régulières, il pourra se former tout au long du mandat et ainsi suivre en toute connaissance de cause les sujets relatifs à la filière forêt-bois régionale.

POINTS DE REPÈRES

Dossier /calendrier

Contrat d'Objectifs régional 2018-2020

Financeur

Région Normandie



Indicateurs

- Un annuaire d'élus référents forêt-bois
- Un catalogue de fiches pratiques

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ✓ 63 élus référents désignés en 2019
- ✓ 20 fiches pratiques multithématiques diffusées et 1 livret spécifique « voirie »
- ✓ Des réunions « la forêt et les usages possibles du bois » à l'échelle d'intercommunalités
- ✓ Montée en compétences des élus normands sur la thématique forestière pour faciliter leur implication et indirectement, améliorer la compétitivité de l'ensemble de la filière régionale
- ✓ Renouvellement des élus à venir en mars 2020



ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LA GESTION DES FORÊTS DE LEURS TERRITOIRES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cette action vise à répondre aux sollicitations des élus normands :

- qui souhaitent valoriser les parcelles forestières communales actuellement non gérées dans le cadre du Régime forestier,
- qui souhaitent être impliqués dans les orientations de gestion des forêts domaniales situées sur leurs territoires communaux,
- qui peuvent avoir un rôle de médiateur et de facilitateur en incitant par exemple les propriétaires privés à gérer leur forêt (organisation de réunions publiques, mise en relation avec des conseillers forestiers...)

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ✓ Recherche de solutions en partenariat avec l'ONF et les services de l'Etat (DRAAF), permettant de répondre aux collectivités dont les espaces boisés ne bénéficient pas du régime forestier
- ✓ Lancement avec le Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie, d'un projet pilote portant sur le regroupement de la gestion de forêts publique et privées sur deux communes de l'Eure (Le Mesnil-Jourdain et Quatremare)
- ✓ Réflexion sur la mise en place d'un observatoire du foncier forestier pour les collectivités normandes pour identifier notamment les biens vacants et sans maître

POINTS DE REPÈRES

Calendrier

2019

Financeurs

France Bois Forêt (sur le foncier)
Métropole Rouen Normandie



ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS BOIS ÉNERGIE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le développement des chaufferies bois est particulièrement vertueux s'il est réfléchi en parallèle d'un approvisionnement local.

Créé dans le cadre du programme de la Fédération Nationale des Communes Forestières « 1000 chaufferies bois pour le milieu rural », le plan d'approvisionnement territorial (PAT) est un outil d'aide à décision pour les élus. Ce tableau de bord permet d'évaluer le potentiel de développement du bois énergie issu des forêts du territoire. Fruit d'un travail de terrain, d'une concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière et d'une modélisation informatique, le PAT fournit aux élus des données chiffrées à l'échelle de leur territoire, permettant ainsi d'élaborer une politique de développement du bois énergie et plus largement de valorisation de la forêt, dans des logiques de circuits de proximité.

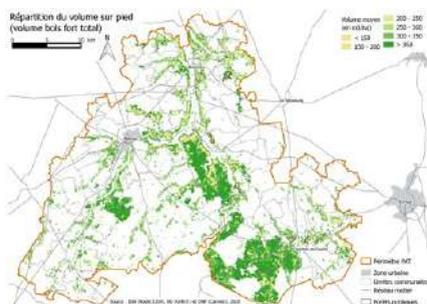
RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ✓ Finalisation du PAT sur le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
- ✓ Finalisation du PAT sur la Communauté de Communes du Pays de Conches et l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- ✓ Visite de la chaufferie bois de Aube (61)

POINTS DE REPÈRES

Calendrier
2019

Territoires



Comparaison entre les volumes maximums estimés en BIBE et les besoins du territoire



13

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS BOIS CONSTRUCTION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le bois est un matériau performant qui offre une multitude d'usages dans un bâtiment : construction, rénovation, structure, façade, menuiseries, revêtement...

Une fois encore, réfléchir son projet en intégrant dès le début la volonté politique d'utiliser du bois local est source d'une plus grande valeur ajoutée sur le territoire

Le déploiement de la boîte à outils élaborée dans le cadre du programme national « 100 constructions publiques en bois local » permet d'accompagner les élus à toutes les étapes de leur projet.



RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ✓ Organisation de visites pour des élus de l'école en bois de Freneuse, accompagnée en 2018
- ✓ Plusieurs projets portés par des collectivités identifiés et accompagnés : halle randonneurs de Vatteville la Rue, Kiosque de La Londe, groupe scolaire de Canteleu, Amfreville la Mi-voie et d'autres communes de la Métropole Rouen Normandie ...



POINTS DE REPÈRES

Dossier /calendrier

Contrat d'Objectifs régional 2018-2020

Financeur

Région Normandie



Indicateurs

- Nombre de collectivités sensibilisées
- Nombre de projets accompagnés



ÉLABORATION UN CATALOGUE DE MOBILIERS BOIS RÉGIONAUX POUR LES COLLECTIVITÉS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cette démarche vise à inciter les collectivités à passer leurs commandes de mobiliers (tout en respectant le code de la commande publique) auprès des entreprises régionales et à valoriser le bois issu des forêts de Normandie (changer les habitudes des collectivités, soutenir la filière normande, etc.).

Une démarche en 3 temps :

- Identification des besoins les plus fréquents des collectivités normandes en termes de mobilier urbain
- Analyse des procédures de commandes habituelles
- Recensement de l'offre de gamme de produits régionaux et élaboration d'un catalogue

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ✓ Une dizaine de collectivités normandes de tailles hétérogènes (commune, intercommunalité, Région) sondées via un questionnaire spécifique
- ✓ Contribution aux travaux nationaux de la FNCOFOR portant sur l'analyse des convergences possibles entre les dynamiques de filière et les politiques d'achat des collectivités
- ✓ Poursuite du travail en 2020 avec le recensement des produits bois régionaux pouvant répondre aux besoins des collectivités (identification des entreprises et questionnaire)

POINTS DE REPÈRES

Calendrier

2019-2020

Financeurs

DRAAF Normandie
France Bois Forêt



Indicateurs

- Publication d'un catalogue régional



CONTRIBUTION AUX TRAVAUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les actions mises en œuvre en Normandie par l'Union régionale sont menées en étroite relation avec la Fédération Nationale des Communes Forestières, dans un objectif de travail en réseau mais également de cohérence nationale.

Certaines actions de développement et de formation sont ainsi entreprises grâce au soutien financier de la Fédération.

Elles contribuent notamment à la participation de l'Union régionale aux travaux d'envergure régionale et nationale.

POINTS DE REPÈRES

Calendrier

2019

Financeur



RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

✓ **Participation aux travaux régionaux** : Programme régional de la forêt et du bois, SRADDET, commission approvisionnement de la filière, concertation sur la prochaine programmation européenne...

✓ **Participation aux travaux nationaux de la FNCOFOR** : Groupes de travail pour la refonte de la gestion de la forêt française, rédaction du Manifeste des communes forestières, opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF...



LA FÉDÉRATION ET SON RÉSEAU NATIONAL AU SERVICE DES ÉLUS

Créée en 1933, la Fédération nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) regroupe aujourd'hui **plus de 6000 collectivités adhérentes**.

Elle porte les valeurs des élus forestiers :

- **La gestion durable et multifonctionnelle des forêts,**
- **Le rôle central des élus dans la politique forestière territoriale,**
- **Une vision de l'espace forestier comme atout du développement des espaces ruraux et urbains.**



Le réseau des Communes et Collectivités forestières composé d'associations départementales et d'unions régionales, construit et met en œuvre sur le terrain des programmes innovants: bois énergie, bois construction, charte forestière, formations...

Son Président est Dominique JARLIER, maire de Rochefort-Montagne (63) et président de l'association départementale des Communes forestières du Puy-de-Dôme.



Que vous soyez propriétaire de forêt ou non, la gestion de votre territoire et l'utilisation des ressources locales vous concernent !

Nous sommes là pour vous accompagner.

Adhérer :

- ⇒ c'est rejoindre un réseau régional et national structuré regroupant plus de 6000 collectivités, riche en échanges et partage d'expériences.
- ⇒ c'est contribuer à la force du réseau en s'assurant de la représentation et de la défense des intérêts des collectivités forestières.
- ⇒ c'est bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé tout en participant aux travaux régionaux.

Barème des cotisations

Communes

- Adhésion d'une commune de moins de 500 hab. : 100 €
- Adhésion d'une commune de 501 à 3 000 hab. : 200 €
- Adhésion d'une commune de 3 001 à 20 000 hab. : 500 €
- Adhésion d'une commune de 20 001 à 50 000 hab. : 1 000 €
- Adhésion d'une commune de plus de 50 000 hab. : 1 500 €

EPCI (Communauté de communes, Pays...)

- Adhésion d'une collectivité de moins de 50 000 hab. : 500 €
- Adhésion d'une collectivité de 50 001 à 100 000 hab. : 1 500 €
- Adhésion d'une collectivité de 100 001 à 500 000 hab. : 3 000 €
- Adhésion d'une collectivité de 500 001 à 1 000 000 hab. : 4 000 €

Autres collectivités

- Région : 5 000 €
- Départements : 2 000 €
- PNR : 300 €

Groupements et syndicats forestiers publics

- GSF, GF, Syndicat intercommunal : 100 €



Union Régionale des Collectivités
Forestières de Normandie – URCOFOR

Mairie, 76940 Vatteville la Rue
normandie@communesforestieres.org
06 17 96 38 80

www.collectivitesforestieres-normandie.org

Crédits photos : URCOFOR Normandie